



Le FRAQassant

Bulletin d'information de la Fédération de la relève agricole du Québec

MAI-JUIN 2007 / VOLUME 26, NUMÉRO 3

La Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois

Synthèse du mémoire déposé par la Fédération de la relève agricole du Québec

Des solutions concrètes par et pour la relève agricole!

Dans le cadre de l'actuelle Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois, la FRAQ déposait un mémoire sur l'établissement des jeunes en agriculture. Les lignes suivantes présentent une brève synthèse des propositions imaginées par la Fédération dans le cadre d'une future politique agricole québécoise.

MISER SUR LA FORMATION COMME UN OUTIL DE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES AGRICOLES

Hausse des incitatifs financiers à la formation

La FRAQ croit qu'il y a lieu de bonifier les montants accordés dans le cadre de la subvention en capital à l'établissement afin de renforcer cet incitatif à la formation.

Meilleure reconnaissance des acquis

La FRAQ croit qu'une reconnaissance des acquis permettrait de valoriser les compétences acquises par l'expérience et deviendrait un incitatif à la poursuite d'une formation.

Maintien de la régionalisation de l'offre de formation

La FRAQ croit qu'il importe de maintenir la régionalisation de l'offre de formation en agriculture de façon à augmenter le niveau de scolarité de la profession.

Réinvestissement dans la formation en agriculture

La FRAQ croit qu'un réinvestissement dans la formation en agriculture est justifié afin de continuer à enseigner les diverses compétences relatives à la gestion d'une entreprise.

Nouvelles approches pédagogiques

La FRAQ croit qu'il importe de soutenir financièrement les nouvelles approches pédagogiques et d'en assurer la diffusion et la reproduction sur l'ensemble du territoire.

Suite à la page 3

Renouvellement des générations

Maintien du nombre de fermes

Établissement des jeunes en agricultures

Déjà,



Mot du président

La Commission,

La relève présente !



On en parle depuis plusieurs mois déjà, nous sommes en plein cœur de cette vaste consultation qui orientera le développement de notre agriculture et qui se nomme la Commission sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire québécois. Force est de constater qu'on y parle beaucoup de relève. C'est sûr, l'avenir c'est nous. Dans chacune des audiences, il y a des mémoires et des témoignages de relève ou de syndicats de relève. C'est donc dire que le mot d'ordre que l'on s'est donné à l'assemblée générale annuelle de mars dernier — c'est-à-dire se faire voir — a été bien entendu. J'ai moi même été témoin du sérieux et de la préparation de plusieurs. Vous placer la barre très haute pour la FRAQ et nous espérons ne pas vous décevoir.

La présence massive de jeunes devant la Commission influencera les commissaires de façon positive. En plus, c'est une belle vitrine pour faire parler de la relève et exprimer notre désir de vivre dignement de notre métier.

Dans un autre ordre d'idées, les récentes discussions sur le quota laitier semblent avoir eu un effet sur le prix ainsi que sur les autres fédérations spécialisées. En effet, des travaux sont en cours dans quelques fédérations pour mettre en place des prêts de quota ou pour revoir les programmes existants. Pour avoir discuté avec plusieurs dirigeants de fédérations, il semble y avoir une prise de conscience sérieuse du problème d'accès aux biens de production. Tant qu'à se casser la tête à essayer de définir une ferme à dimension humaine, mettons donc les moyens en place pour que la relève s'établisse! Ce message paraît simple, mais il faut continuer, en tant que FRAQ, à le marteler.

Sur ce, je retourne aux champs... Bonne période des foins!

Benoit Martin

Le FRAQassant

Publié 6 fois par année et rejoint ses 1500 membres.

Conseil exécutif :

Benoit Martin, président

Alain Pinard, 1^{er} vice-président

Frédéric Marcoux, 2^e vice-président

Michel Taillon, membre de l'exécutif

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire

Permanence :

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire

Julie Dubois, Agente d'information et de communication

Rédaction :

Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, Julie Dubois et Benoit Martin

Montage :

Julie Dubois

Collaboration spéciale :

La Financière agricole

Le FRAQassant est imprimé par CRS 555 et la préparation au publipostage est assurée par Duclos-Ringuette.

Fédération de la relève agricole du Québec
555, boul. Roland-Therrien, bureau 105
Longueuil Québec J4H 4E7
450-679-0530
450-679-2375
fraq@upa.qc.ca

Visitez notre site web au www.fraq.qc.ca

Dossier d'actualité

Résumé du mémoire de la FRAQ

déposé à la Commission

ASSURER UNE SÉCURITÉ FINANCIÈRE À LA RETRAITE POUR LA PROFESSION

Création d'un fonds de retraite propre à la profession

La FRAQ croit pertinent la création, dans une forme à déterminer, d'un fonds de retraite propre à la profession permettant ainsi d'assurer une sécurité financière à la retraite.

Introduction d'un régime d'épargne transfert

La FRAQ croit que l'État doit mettre en place un régime d'épargne transfert sous la forme d'un incitatif financier comparable à l'actuel régime enregistré d'épargne-études.

Révision de la fiscalité en faveur du transfert de ferme

La FRAQ croit qu'il y a lieu de réviser la fiscalité de façon à offrir un avantage important à ceux qui optent pour le transfert de leur entreprise.

DÉVELOPPER UNE VÉRITABLE CULTURE DE PLANIFICATION ET D'EFFICACITÉ

Accompagnement des projets d'établissement

La FRAQ croit qu'il importe d'accompagner chaque projet d'établissement considérant que l'installation en agriculture se révèle un long processus.

Offrir des services-conseils adaptés

La FRAQ croit que les réseaux régionaux doivent offrir des services-conseils axés sur le développement organisationnel à tous les jeunes présentant des projets d'établissement.

Développer un guichet unique

La FRAQ croit nécessaire le développement d'un guichet unique d'information sur l'établissement des jeunes en agriculture, lequel guichet pourra offrir plusieurs services.

Miser sur le parrainage

La FRAQ souhaite la mise en œuvre d'un réseau de parrainage, permettant la création de liens entre les producteurs

expérimentés et les jeunes en processus d'établissement.

Insister sur la formation continue

La FRAQ croit nécessaire de promouvoir la formation continue auprès de la profession de façon à développer une véritable culture de formation continue.

GARANTIR L'ACCÈS AUX BIENS DE PRODUCTION À LA NOUVELLE GÉNÉRATION

Création d'un capital patient

La FRAQ croit nécessaire et justifié la mise en place d'un capital patient, sous forme de prêt, accordé à une entreprise selon des modalités particulières et avantageuses.

Création d'une banque de fermes

La FRAQ croit important d'assurer un lien entre les producteurs n'ayant pas une relève et la relève n'ayant pas une ferme par la mise en œuvre d'une banque de fermes.

Contrôle partiel du prix des biens de production

La FRAQ croit nécessaire l'exercice d'un contrôle partiel du prix des biens de production par une taxe sur les transactions foncières, laquelle serait réinvestie auprès de la relève.

Alternatives à l'intégration

La FRAQ croit nécessaire d'offrir, par le biais d'un organisme spécialisé, une alternative à l'intégration de façon à offrir du capital et de l'accompagnement.

La Fédération propose donc à la Commission de miser sur la nouvelle génération. Une génération qui aspire à un avenir FRAQ, c'est-à-dire :

**Famille,
Revenu décent,
Agriculture et
Qualité de vie.**

À ne pas manquer dans ce numéro

1 et 3 Synthèse du mémoire de la FRAQ remis à la Commission

2 Mot du président

4 Éditorial du conseil exécutif

4 Activités à venir à la FRAQ

4 CIAO !

5 Rubrique à JP

6 et 7 Portrait d'établissement par La Financière agricole

8 Dernière capsule sur le 25^e de la FRAQ

8 Nos partenaires p.8

ÉDITORIAL DU CONSEIL EXÉCUTIF

Par Frédéric Marcoux

Début des années 90, les négociations du GATT battaient leurs pleins. L'UPA et M. Jacques Proulx étaient très présents dans les médias. Même si je ne peux dire si j'avais atteint ma douzième année de vie, cette présence me frappa. Je me rappelle aussi d'avoir demandé à mon père pourquoi les agriculteurs étaient si revendicateurs. Il me répondit et je peux presque le citer : « Les producteurs se sont toujours occupés de leurs affaires ». Une chose me dérange ces temps-ci, un nombre important de producteurs laitiers, membres de conseils d'administrations dans l'Union, quittent la production. Certes, on ne peut pas présumer que des raisons mercantiles à vouloir quitter la production mais l'abondance de celles-ci et l'étrange coïncidence par rapport à la situation me laisse perplexe. Si je m'implique dans une cause ou mouvement, c'est que j'en suis passionné. Ces gens, jusqu'à tout récemment, étaient responsables de l'avenir de la production laitière. Bref, les crucifier sur la place publique serait déplacé surtout dans un contexte où ne connaissons pas tous les détails. Avouons, tout de même, que la situation est préoccupante. Comme disait un ancien animateur radio de Québec maintenant devenu député fédéral : « Y'a pas de hasard dans la vie, si vous y croyez, allez jouer au casino ».

Considérant la tribune qui m'est offerte, j'aimerais prendre quelques lignes pour aviser les futurs délégués que l'AGA 2008 de la FRAQ aura lieu en Beauce. La salle où se déroulera l'AGA et le banquet *EST FROIDE*. En passant, la joke m'as déjà été faite, vous n'aurez pas besoin de votre manteau ...

Dans toutes situations, une personne avertie en vaut deux. Pour tout commentaire : fredericmarcoux@hotmail.com

Activités à venir

- 25 au 28 juillet : Congrès mondial des jeunes agriculteurs (Argentine)
- 6 au 8 août : Conférence internationale sur le transfert de ferme (Ottawa)
- 21 juillet : Activité sociale du Bas-Saint-Laurent

Représentations de la FRAQ

- 8 juin : Comité de suivi de la Politique jeunesse du MAPAQ
- 19 juin : Table de concertation de la jeunesse rurale
- 20 juin : Conférence sur l'établissement et le transfert de ferme

CIAO !



Après un peu plus d'un an et demi à titre d'agente d'information et de communication à la FRAQ, le temps est venu pour moi de quitter mes fonctions. Je me prépare à accueillir mon petit trésor qui pousse en moi depuis près de 7 mois.

Mon passage à la FRAQ m'a permis de côtoyer un homme d'exception: Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire à la FRAQ. À son contact, j'ai beaucoup appris sur le syndicalisme agricole, la politique et sur les rouages de la FRAQ. Son professionnalisme inébranlable et sa philosophie de vie sont pour moi source d'inspiration et de motivation.

Un merci spécial à Benoit Martin ainsi qu'à l'ancien et au nouveau conseil exécutif et d'administration. Merci de m'avoir fait confiance. Ce fut un privilège de faire équipe avec vous.

Durant mon passage à la FRAQ, j'ai eu la chance de côtoyer des hommes et des femmes passionnés de l'agriculture, qui par leur conviction et leur énergie ont fait grandir mon sentiment de fierté à faire partie de cette belle et dynamique organisation qu'est la FRAQ. Mon admiration pour la profession et ses travailleurs acharnés s'est accrue.

Je pars avec toute cette passion qui, je l'espère, servira à épauler mon mari lui aussi producteur. J'ose croire que je pourrai encourager nos enfants dans cette belle aventure qu'est l'agriculture.

Puis-je me permettre de vous laisser en vous disant à bientôt!

Julie Dubois

La rubrique à JP

Par Jean-Philippe Deschênes-Gilbert, secrétaire à la FRAQ

Faut que ça change!!!

Voilà le seul message que j'aimerais lancer à la Commission sur l'avenir de l'agriculture québécois. Les récentes données du recensement indiquent qu'on ne perd plus dix fermes par semaine mais plutôt sept. Le prix du quota laitier diminue et le prix du foncier stagne. Youppi, devrait peut-être se réjouir la relève.

Pas trop vite sur les réjouissances, à mon avis. Comme je le disais d'entrée de jeu, il faut un sérieux coup de barre pour que ça change. Pour la simple et bonne raison que l'agriculture québécoise se retrouve à la croisée des chemins. Que veut-on comme agriculture?

Ma réponse à cette question est toute simple : je veux une agriculture à deux paliers. Un premier palier axé sur l'agriculture de masse où l'on fournit à la fois la quantité et la qualité à l'ensemble de la population. Un second palier où l'on vise l'agriculture de créneaux. La beauté de la chose, à mon avis, réside dans la cohabitation des deux paliers au sein d'une même agriculture comme c'est actuellement le cas.

Il reste maintenant à séparer la tarte de l'aide gouvernementale entre les paliers. Facile vous répondrais-je si l'on s'accorde sur les **principes directeurs** suivants :

- Une sécurité du revenu universelle, pour tous les secteurs (en repensant l'ASRA!)
- Une aide dégressive en fonction de la taille de l'entreprise (vive les plafonds!)
- Une aide allouée en fonction de l'efficacité (finie la surcapitalisation!)

Évidemment, cette nouvelle façon de faire implique un gros coup de barre qui nécessite de tout mettre l'argent dans un même panier et de repenser sa redistribution. Qui veut piger le premier? Le dernier?



Les concessionnaires New Holland sont fiers de bâtir avec la relève agricole



Portrait d'établissement en agriculture

Par La Financière agricole

Éric Trottier

Du rêve à la réalité



S'il avait un message à livrer à celles et ceux qui, amoureux de la nature et des bêtes, rêvent de devenir leur propre patron en se lançant en agriculture, Éric Trottier leur parlerait à la fois d'audace et de prudence, de persévérance et de vision à long terme, de confiance en soi et de collaboration familiale, sans oublier l'importance des réseautages et des nécessaires appuis financiers. La tête dans les nuages, peut-être. Mais certainement aussi, les pieds bien ancrés dans le solide!

Ce jeune producteur de veaux d'embouche a franchi avec succès chacune des étapes lui permettant aujourd'hui de gérer une entreprise comptant 145 vaches, et dont le chiffre d'affaires est de l'ordre de 150 000 \$. À 27 ans, il continue de voir loin et grand pour la Ferme Éric Trottier, sise à Grondines, dans le comté de Portneuf. « Mon but est d'augmenter le nombre de mon troupeau à 200 vaches, dont chacune me fournirait un veau par année. Il y a six ans, je m'étais également donné comme objectif d'atteindre un revenu brut d'environ 1 400 \$ par tête. Donc, avoir davantage de veaux et baisser les coûts de production. » Soutenu et encouragé par sa conjointe, Caroline, et ses deux filles, Laurence et Alice, ainsi que par le clan familial et la famille élargie,

avec en sus la fascination de bébé Émile pour les animaux, Éric a le vent dans les voiles!

Une formation indispensable

C'est à 12 ans qu'il a eu la piqûre... sans qu'on lui ait transmis aucun gène d'agriculteur! À l'époque, l'adolescent ne concevait pas travailler ailleurs qu'au grand air, et rêvait déjà de devenir son propre patron. « Je me tenais avec des amis passionnés d'agriculture. On me disait que, si j'aimais à ce point faire les foins, j'aimerais aussi tout le reste du travail de la ferme. » Après l'obtention de son diplôme d'études secondaires (DES), Éric Trottier entreprend sa formation au Cégep de Lévis-Lauzon, où il opte pour une technique en gestion et exploitation d'entreprise agricole. Aujourd'hui, il réalise à quel point cette formation est un atout pour lui. « Même les cours que je ne croyais pas indispensables me rendent service! Par exemple, ma connaissance de l'anglais me permet de déchiffrer les manuels d'instructions pour le maniement de la machinerie lourde. Et mes acquis en français, comme mes rudiments de philosophie, me sont fort précieux au moment de présenter mes arguments pour défendre et promouvoir mes projets. »



Des débuts en agriculture

De bons arguments, il en a fallu à Éric pour réaliser son rêve! En 2001 — tout en travaillant comme représentant pour la Société coopérative agricole régionale de Saint-Casimir —, il réussit à louer une ferme vide mais en très bon état. Il achète une trentaine de vaches et du foin pour passer l'hiver. Au printemps, à la recherche de verts pâturages, il loue une première terre au village. Le bouche à oreille faisant son œuvre, on lui offre d'autres terres. Ses premières vaches, Éric a pu les acheter grâce à l'appui financier de la Coopérative bovine de la Rive-Sud, laquelle bénéficie du programme d'aide mis en place par La Financière agricole du Québec à l'intention de ce type de coopérative. « Sans entrer dans les détails, disons que ton emprunt te permet d'acheter des vaches qui demeurent la propriété de la coop jusqu'au remboursement, alors que leurs veaux sont à toi. Moi, j'ai emprunté sur cinq ans. Mais dès la troisième année, j'ai réussi à me libérer de mon emprunt. C'était le temps de penser à ma croissance. C'est là que j'ai pris contact avec les gens de La Financière agricole. »

Un projet qui devient réalité

Éric se lance donc dans la rédaction de son plan d'affaires en vue de se qualifier pour la subvention au démarrage. Jugeant que la clarté et la concision valaient mieux qu'une longue démonstration, il présente son plan sur quatre pages démontrant, noir sur blanc, qu'il est de la race des fonceurs! « La conseillère de La Financière agricole m'a fait confiance. Elle a sans doute jugé de la cohérence de mes chiffres qui couvraient les trois dernières années d'exploitation et deux années futures », raconte-t-il en ajoutant avoir expliqué avec passion sa vision de l'avenir et l'importance qu'il accordait à la formation continue, notamment en s'inspirant de l'expérience d'agriculteurs chevronnés avec lesquels son travail à la coop le met en contact. Subvention accordée. Rappelons que cette mesure d'appui permet de soutenir et de faciliter le démarrage, l'accroissement ou la diversification des entreprises exploitées à temps partagé. Avec une formation minimale en agriculture, l'on peut bénéficier d'une subvention de 10 000 \$, dans la mesure où le projet soumis est étoffé d'un plan d'affaires et qu'il présente des perspectives de revenus agricoles d'au moins 50 000 \$ dans les trois premières années du démarrage.

Fort de ce premier coup de pouce, Éric espère se qualifier également, au cours des années suivantes, pour la subvention à l'établissement qui, comme la précédente, fait partie du Programme d'aide à la relève de La Financière agricole du Québec. L'un des critères d'admissibilité de cette subvention exige que le revenu agricole soit plus élevé que le revenu d'emploi. « Autrement dit, je devais prouver que j'étais vraiment en voie de m'établir et que je comptais vivre de ma seule production d'ici quelques années. J'ai donc attendu deux ans avant de soumettre ma demande à La Financière agricole, alors que j'ai augmenté mon chiffre d'affaires et réduit mon temps de travail à la coopérative. Ainsi, j'ai pu obtenir le maximum, soit 40 000 \$, incluant le montant de la première subvention. » Argent qu'il a principalement utilisé pour l'achat de vaches, de matériel aratoire et d'une terre de 200 arpents, qui venaient s'ajouter aux 800 autres cultivés en location.

Des investissements réfléchis

Bien que oui, il ait le vent dans les voiles, Éric a toujours joué de prudence pour éviter de s'endetter. Ainsi, au lieu d'investir dans de la machinerie coûteuse, il a préféré faire exécuter certains travaux à forfait, comme le pressage du foin. Pendant les premières années, il a profité du tracteur prêté par son père. Lors de la « crise de la vache folle », en 2003, il a acheté des bêtes à coûts moindres, ce qui lui a permis d'augmenter son cheptel à 125 têtes. Jamais en manque d'idées, il a réussi à mettre sur pied, l'an dernier, une coopérative d'utilisation de matériel agricole (CUMA). « Là, notre plan d'affaires avait au moins 50 pages! » Aventure déjà couronnée de succès, puisque la CUMA de La Chevrotière était proclamée, ce printemps, la grande gagnante de la finale locale du Concours québécois en entrepreneuriat. Ce qui l'a amenée à être finaliste pour le volet régional, où elle a également remporté le premier prix. Prochaine étape : le volet national, où elle sera en compétition avec les dix-huit régions administratives du Québec. Outre l'appui financier de La Financière agricole du Québec à cette nouvelle réalisation, le jeune président de l'entreprise, comptant 26 membres qui se partagent 15 équipements agricoles, a reçu le soutien du Centre local de développement de Portneuf et celui de la Coopérative de développement régional de Québec-Appalaches.

Un projet de salle de découpe de viande est actuellement en cours d'élaboration. Pour Éric Trottier, les rêves continuent de devenir réalité. Vivement, la suite!



**UN APPUI FERME
POUR LA RELEVÉ**

Le Programme d'appui financier à la relève agricole

La Financière agricole du Québec dispose du meilleur outil pour favoriser l'établissement de la relève en Amérique du Nord. Que ce soit pour l'acquisition d'une ferme existante ou lors du démarrage d'une nouvelle entreprise, nos conseillers sont là pour vous accompagner. Ils sauront vous guider dans l'analyse de vos besoins et dans votre choix de financement, bref, vous soutenir à toutes les étapes de croissance de votre entreprise. Le tout de façon réaliste et responsable. Petit ou grand projet? Nous vous donnons l'heure juste, ni plus, ni moins.

**La Financière
agricole
Québec**

Toujours là quand ça compte

Consultez-nous : 1 800 749-3646 | www.fadq.qc.ca

À l'occasion de son 25^e anniversaire, la FRAQ conclue ses capsules historiques.

Depuis sa création, la FRAQ réclame de l'État une véritable politique d'établissement des jeunes en agriculture. Le nouveau millénaire marquera une première victoire à ce chapitre. Dans la foulée de cette première politique ministérielle — de son vrai nom la Politique jeunesse : volet Établissement et relève agricole — le gouvernement bonifie et consolide les aides à l'établissement. La profession n'est pas en reste et actualise ses prêts de quota. On travaille alors sur deux fronts : le transfert des fermes existantes et le démarrage de nouvelles entreprises. La FRAQ cible maintenant un ambitieux objectif pour le Québec : maintenir le nombre de fermes.

Au même moment, le membership connaît une progression constante et on atteint des sommets en 2006. La confirmation d'une enveloppe du ministère de l'Agriculture dédiée aux activités de formation et d'information des groupes de la relève agricole n'est pas étrangère à ce dynamisme des jeunes. On franchit également une nouvelle étape, à l'aube du vingt-cinquième anniversaire, avec le lancement d'un site web. On peut maintenant l'affirmer : la FRAQ est partout!

Force est donc d'admettre que la FRAQ se porte bien avec l'accumulation des gains syndicaux et la refonte des programmes à l'établissement. La guerre n'est pas encore gagnée mais il y a certes quelques batailles à notre palmarès.

Certains diront, avec raison, que le travail ne fait que commencer. Tant qu'il y aura des jeunes qui désireront exercer la plus belle profession qui soit, celle d'agriculteur, il y aura une fédération à leur image...

Si vous souhaitez recevoir le FRAQassant par courriel
plutôt que par la poste,
faites-nous le savoir en écrivant au : fraq@upa.qc.ca

*Merci à nos
partenaires*



**L'Union des
producteurs
agricoles**



Canadian Young Farmers' Forum
La Table pancanadienne de la relève agricole